BULLETIN MUNICIPAL N° 132 AVRIL 2017

l'éch[O]

Amfreville la Mivoie

Le temps d'un week-end, du 31 mars au 2 avril, les Journées d'autrefois, organisées par la commune, le Comité d'action culturelle et le Comité des fêtes, vont permettre de se (re)plonger dans l'ambiance des années 60, cette décennie de tous les possibles qui a marqué profondément le siècle dernier. Expositions, animations, reconstitutions, soirée musicale, cinéma, atelier et jeux pour enfants, théâtre, chant…
Rendez-vous en pages 10 et 11 pour en découvrir tout le programme.

INFOS p. 2 à 5]
Éditorial
Travaux
Urbanisme
Finances locales
Citoyenneté
Personnel

ENFANCE p. 6 et 7]
Centre de loisirs
Crèche
Écoles

CULTURE p. 8 et 11]
Retour sur…
Agenda du trimestre
Journées d'autrefois

MANIFESTATIONS DIVERSES p. 12]
Amicale des anciens travailleurs
Club de loisirs des retraités

VIE SPORTIVE p. 13]
Football
Badminton
Gymnastique

JEUX p. 14]

INFOS PRATIQUES p. 15]
Élections
Carte d'identité

JOURNÉES D'AUTREFOIS p. 16]

TRAVAUX À VENIR

CENTRE VILLE

Nous avons présenté, dans le dernier numéro de l'Écho, les travaux d'assainissement importants qui vont être réalisés très prochainement par la Métropole rue François Mitterrand dans le centre ville de la commune. Afin de profiter pleinement de la période des vacances de printemps pour commencer ces travaux (pas de transport scolaire vers Rouen ni vers l'école Gérard Philipe), il a été demandé à l'entreprise d'intervenir dès le 10 avril prochain. Des premiers travaux sur trottoirs (raccordements individuels) sont effectués depuis le début du mois de mars afin de respecter le calendrier très serré de fin de chantier, prévu avant la prochaine rentrée scolaire de septembre.

Un courrier a été adressé à tous les riverains concernés afin de les informer sur le phasage de ces travaux et sur toutes les dispositions prises durant ce chantier. La réunion complémentaire d'informations qui était initialement programmée le jeudi 6 avril a été avancée **au mardi 28 mars à 19 h au Centre culturel Simone Signoret.**

AMÉNAGEMENT ENTRÉE SUD

Le projet d'aménagement de la rue François Mitterrand entre le giratoire de Belbeuf et la rue de Wildau, retenu dans le cadre du plan Pluriannuel d'investissement de la Métropole, a fait l'objet d'une présentation publique pour les riverains concernés le 15 mars dernier en mairie. Les travaux sont programmés pour le dernier trimestre 2017, une fois achevés le chantier d'assainissement du centre ville. Ils feront l'objet d'une présentation complète dans le prochain bulletin.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE À AMFREVILLE

Une nouvelle entreprise, LGP Construction, s'est implantée récemment sur notre commune, sur la parcelle occupée il y a quelque temps par une société de récupération de véhicules accidentés, à proximité du giratoire de Belbeuf. Cette entreprise de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment occupe un entrepôt de 300 m², un espace bureau de 60 m² et une dalle de 2 500 m². Sa clientèle cible se porte aussi bien sur le public que sur le privé.

L'équipe dirigeante est constituée d'un trinôme : Christophe LEFORT, administrateur de l'établissement ; Fabrice GUERREIRO directeur des travaux, ; Bertrand LEFORT, investi dans la construction et l'étude des projets. Il vient de suivre une formation « Qualibat » qui permettra à l'entreprise d'être reconnue garante de l'environnement. Huit personnes ont déjà été embauchées et d'autres recrutements sont encore prévus.

LA FIBRE OPTIQUE SE DÉROULE

Alors, elle arrive quand la fibre optique ? C'est une question que de nombreux Amfrevillais se posent car il y a une réelle attente du haut débit. Pour y répondre, les élus ont rencontré récemment les responsables de SFR, société qui est en charge du déploiement sur la commune. Ceux-ci ont confirmé que les travaux se poursuivaient comme prévu par la convention signée avec la Métropole en décembre dernier.

Depuis près de six mois, cinq armoires ont été installées en différents points de la commune. Il faut maintenant que le réseau amfrevillais soit raccordé à la tête de réseau qui se trouve à Mesnil-Esnard, ce qui devrait prendre trois mois au minimum. Durant ce temps, et cela a d'ailleurs commencé, des points de branchements seront installés progressivement dans toutes les rues équipées d'un réseau téléphonique souterrain, chacun de ces points pouvant permettre le branchement de 8 à 10 logements.

Un délai de quatre mois est obligatoire ensuite pour garantir la libre concurrence entre les différents opérateurs. Les premiers raccordements effectifs interviendront à l'issue de ce délai, à la fin de l'été, pour le premier secteur raccordé qui sera celui des Hauts Vallons (environ 250 logements). Le déploiement se poursuivra dans la continuité dans tous les autres secteurs qui bénéficient d'un réseau enterré (soit près de 75 % du territoire de la commune).

Il faudra patienter plus longtemps pour les secteurs équipés en aérien en fonction de la complexité de l'installation (pose de nouveaux

poteaux, renforts à prévoir…). Les responsables de SFR garantissent cependant une couverture totale de la commune avant la fin de l'année 2020.

Chaque Amfrevillais pourra souscrire un abonnement haut débit auprès de l'opérateur de son choix. Le coût du raccordement pourra être variable suivant l'opérateur (pour certains d'entre eux, c'est gratuit). En cas de nécessité de creuser une tranchée, ces travaux seront à la charge des propriétaires.

Vous pouvez obtenir toute information concernant l'avancement de la fibre dans votre secteur sur le portail sfr.fr : https://www.sfr.fr/box-internet/. Une fois votre adresse renseignée, vous saurez si vous êtes éligible et en vous inscrivant sur le site (sans aucune obligation pour la suite) vous serez informé à chacune des étapes du déploiement de la fibre.

FINANCES LOCALES

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016

Dans quelques jours, le Conseil municipal va être appelé à voter le budget primitif de la commune pour l'année 2017, budget qui prendra en compte le résultat de l'exercice précédent. Celui-ci se solde par un excédent de fonctionnement de 314 950 € qui servira à financer en partie les investissements à venir.

Recettes de fonctionnement 2016

La diminution de la Dotation globale de fonctionnement (moins 65 000 €) et celles d'autres attributions de l'État ont été compensées en partie par des recettes fiscales dynamiques liées à la construction de nouveaux logements. Les recettes totales s'établissent à 3 124 782 €, en baisse cependant de 2,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Dépenses de fonctionnement 2016

Les mesures prises depuis plusieurs mois déjà, la renégociation de certains contrats, une gestion rigoureuse des remplacements du personnel municipal et des investissements judicieux pour limiter la consommation d'énergie ont permis de baisser les dépenses de 7 % par rapport à l'exercice 2015 (soit un montant total de 2 809 832 €).

Budget investissement

La quasi-totalité des investissements inscrits au budget 2016 ont été réalisés : requalification de la D 6015, réhabilitation de la mairie, travaux sur les bâtiments communaux, aires de jeux, équipement des services, aménagement des berges de la Seine… Seules quelques subventions de l'État et de la Métropole concernant certaines de ces dépenses restent à recouvrir sur le budget 2017.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les dépenses consacrées à l'enfance (crèche, écoles et centres de loisirs) constituent et de très loin le poste le plus important des dépenses de la commune puisqu'elles ont représenté à elles seules plus de 30 % du budget de fonctionnement en 2016, soit plus de 860 000 € ! Comment se répartissent ces dépenses ?

École maternelle et école élémentaire :

- Frais de personnel (ATSEM, ménage, garderies, aide et surveillance de la restauration) : 240 000 €
- Temps d'activités périscolaires (rémunération des prestataires et animateurs) : 50 000 €
- Restauration scolaire (prise en charge de la différence entre la prestation facturée par la Sogéres et la participation des familles) : 160 000 €
- Frais de fonctionnement (fournitures scolaires, transports, spectacles, animations, contrats photocopieuses, jouets de Noël, dictionnaires, livres…) : 40 000 €
- Travaux d'entretien des bâtiments : 10 000 € (moyenne annuelle)

Centres de loisirs :

- Frais de personnel (direction et animation) : 100 000 €
- Frais de fonctionnement (sorties, spectacles, transports, matériel, jeux…) : 20 000 €

Crèche :

- Frais de personnel : 210 000 €
- Frais de fonctionnement (matériel, alimentation, couches, jeux…) : 20 000 €
- Travaux d'entretien du bâtiment : 10 000 € (moyenne annuelle)

Ne sont pas pris en compte dans ce bilan les dépenses énergétiques (eau, électricité, gaz), celles liées à la défense incendie, les travaux réalisés par le service technique, le remboursement des emprunts qui ont été contractés pour l'agrandissement des locaux. Il faudrait également ajouter toutes les dépenses annuelles d'investissement pour l'équipement de ces services (informatique, mobilier…).

ÉDITORIAL

Chères Amfrevillaises,
Chers Amfrevillais,

Avec les élections à venir, présidentielles puis législatives, la période qui s'ouvre à nous est pleine d'incertitudes de toutes sortes et notamment, localement, concernant la gestion communale.
En effet, certains des candidats ont déjà clairement annoncé, s'ils étaient élus, leur intention de réduire fortement les financements des collectivités territoriales, déjà mises à mal depuis quelque temps. Qu'en sera-t-il alors des dotations qui permettent aux communes, en complément de leurs ressources propres, d'assurer leurs missions quotidiennes de service public ? Si tel était le cas, des choix difficiles devront alors s'imposer !

Le budget qui va être présenté dans quelques jours au prochain Conseil municipal prend en compte cette situation incertaine afin de préserver l'avenir sans tomber toutefois dans l'immobilisme. Cela implique une gestion rigoureuse de nos charges de fonctionnement, sans dépenses nouvelles, afin de dégager des marges pour pouvoir investir. Ainsi, avec l'aide de la Métropole, devenue notre premier partenaire financier, nous allons continuer à œuvrer pour l'amélioration de notre cadre de vie, la valorisation de notre patrimoine bâti et environnemental, la mise en accessibilité de tous les bâtiments publics… dans le respect des engagements que nous avons pris devant vous.

Très chaleureusement
Luc von Lennep,
Votre maire

VERS UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Depuis 2008, comme cela a été rappelé dans le dernier numéro de l'Écho, la commune possède un recueil de règles en matière d'urbanisme dans un document nommé Plan local d'urbanisme.
Aujourd'hui un nouveau Plan local d'urbanisme est élaboré à l'échelle intercommunale, à l'initiative et sous la responsabilité de la Métropole, en totale collaboration avec les communes.
Durant l'année 2016 ont déjà eu lieu plusieurs ateliers de travail territorialisés afin d'établir un diagnostic de la situation existante, d'enrichir les enjeux à prendre en compte et de définir des orientations qui seront débattues cette année. Notre commune a été représentée à la totalité de ces ateliers, à l'inverse de nombreuses autres, puisque seules 58 communes sur 71 ont participé à une ou plusieurs de ces séances de travail.
Depuis, les grandes orientations retenues lors de ces ateliers ont commencé à être traduites réglementairement afin d'aboutir à un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et à ses Orientation d'aménagement et de programmation (OAP). Lors du dernier conseil municipal, une présentation synthétique de ce document a été réalisée et le conseil a pris acte de la réflexion lancée par la Métropole sur ce dossier.
Cette année 2017 sera consacrée à la rédaction définitive et à l'adoption du PADD métropolitain après l'organisation de nouveaux ateliers de travail. Le but est d'arriver à la définition d'objectifs communs de développement ainsi que des règles et des zonages harmonisés entre les 71 communes avant les prochaines échéances municipales.

DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Dans les prochains mois devrait débuter la construction d'un nouveau collectif rue François Mitterrand. En effet, un permis de construire a été récemment déposé en mairie pour la réalisation d'un bâtiment de 3 niveaux (rez-de-chaussée + 2 étages) comportant 43 logements et, comme l'exige le Plan local d'urbanisme, 86 places de stationnement qui seront pour leur part toutes souterraines.
Ce bâtiment sera construit sur la parcelle laissée libre juste à côté de l'église depuis la démolition de la belle bâtisse en briques qui s'y trouvait. La commune avait bien tenté de s'opposer à cette destruction en instituant un permis de démolir, mais le propriétaire qui avait attaqué cette démarche au tribunal administratif avait fini par obtenir gain de cause, ce qui avait abouti à une démolition à la fin du mois de décembre 2015.
Le permis de construire est actuellement à l'instruction auprès des services de la Métropole et, si celui-ci répond bien aux règles de notre PLU, les garages subsistant sur le fond de la parcelle seront démontés afin de permettre le début des travaux de terrassement dans le courant de l'été.
Dès son acceptation, ce permis de construire sera bien entendu consultable en mairie afin d'apprécier le travail d'intégration du bâtiment dans le contexte particulier de l'église voisine et de l'école Gérard Philipe. Dans l'alignement des maisons voisines, une grande partie du bâtiment sera construite en bord de rue, plus ou moins à la place du grillage actuel, et la construction s'étendra ensuite vers l'arrière de la parcelle, sous la forme approximative d'un S afin de ne pas « étouffer » l'église et répondre aux préconisations municipales.

UN NOUVEAU CHEMIN DE PROMENADE

Notre commune comporte de nombreux sentiers de promenade et de randonnée qui seront présentés en détail dans le prochain numéro de l'Écho.
Pour compléter ce maillage, un nouveau chemin est actuellement en cours de réalisation.

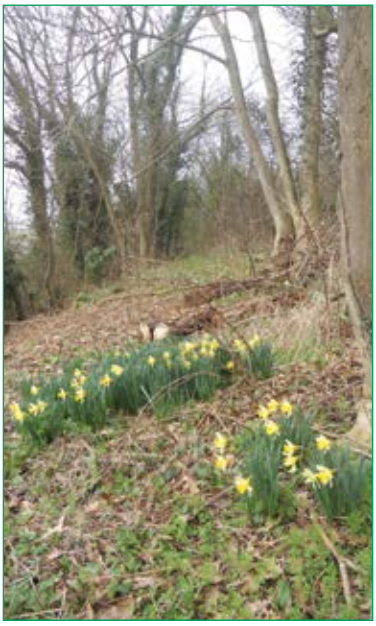

Celui-ci permettra d'ici peu de temps de relier sur près de 700 m le sentier dit de Neuvillette qui est situé dans la côte de Normare, dans le virage au-dessus de la Sente aux lièvres, au chemin du Mont Ager, en passant par des parcelles communales boisées parallèles à la rue de Mesnil-Esnard.
Le travail a été effectué aux environs de Noël par les bénéficiaires de l'association d'insertion professionnelle « Les brigades vertes » avec laquelle la commune collabore régulièrement; il se prolongera durant le printemps afin de permettre la sécurisation de ce sentier.
Le but à terme est de parvenir à un véritable tour de la commune sans emprunter, ou le moins possible, les voies utilisées par les véhicules motorisés.

LES BOITES À LIVRES

Elles étaient attendues pour l'été, les voilà arrivées au printemps : « les boîtes à livres » ! Cette idée qui vient des États-Unis et des pays anglo-saxons commence à se répandre en France depuis quelques années. Il s'agit d'échanger des livres de manière libre et gratuite, en les déposant dans un lieu public. Vous pourrez les découvrir dans le parc du Centre culturel, sous le kiosque du square Prévert, face à la boulangerie et bientôt à proximité de la salle de sport en bordure de Seine.

Chacun pourra ainsi partager un livre qui lui a tant plu. N'oublions pas que la vocation d'un livre, c'est de passer entre les mains d'un maximum de personnes et non de rester sur nos étagères !
Ces boîtes ne se limitent pas seulement aux livres, elles peuvent également accueillir des CD.
Elles ne remplacent pas la bibliothèque municipale mais sont complémentaires de façon à satisfaire un large public.
« Maintenant, à vos coups de cœur et votre générosité ! »

DÉPART À LA RETRAITE

Après trente et une année passées à l'école maternelle Louise Michel en qualité d'agent de service faisant fonction d'ATSEM, pour aider les enseignantes dans la gestion de la vie quotidienne, Marie-Thérèse PIGNÉ a fait valoir son droit à la retraite. Durant cette longue période, elle a mis toutes ses compétences, son sérieux, son efficacité, son humeur constante et sa bienveillance au service de tous les enfants qu'elle a côtoyés. Un hommage simple mais amical lui a été rendu à l'occasion d'une manifestation conviviale qui a réuni des élus, ses collègues de travail, les enseignantes et sa famille.

RENCONTRES DE QUARTIER

Les élus ont souhaité pouvoir rencontrer en différents points de leur quartier tous les habitants d'Amfreville qui le souhaitent afin de pouvoir échanger avec eux sur leurs problèmes du quotidien. Ces rencontres auront lieu le samedi, matin ou après-midi, selon les lieux de rendez-vous et le calendrier suivants :

- **Mallefranches** (rue et chemin des Mallefranches, allées Jean-Baptiste Clément et Louise Michel, rues Eugène Pottier et Jules Vallès) : **le samedi 3 juin** de 10 h 30 à 11 h rue Eugène Pottier, de 11 h à 11 h 30 allée Louise Michel et de 11 h 30 à 12 h chemin des Mallefranches.
- **Entrée nord** (de la limite avec Bonsecours au giratoire de la salle des sports, rue Gérard Philipe) : **le samedi 3 juin** de 14 h à 14 h 30 rue de la Liberté, de 14 h 30 à 15 h sur le parking du bowling et de 15 h à 15 h 30 rue Gérard Philipe.
- **Centre ville** (du giratoire nord au giratoire sud et toutes les rues donnant sur cette voie hors la route de Mesnil-Esnard) : **le samedi 10 juin** de 10 h 30 à 11 h sur la place du marché, de 11 h à 11 h 30 devant le Centre culturel et de 11 h 30 à 12 h rue de Wildau.
- **Route de Mesnil-Esnard et Hauts-Vallons** (rue Robert Turquier, rue du 8 mai, route de Mesnil-Esnard, les Hauts Vallons, la sente aux lièvres) : **le samedi 10 juin** de 14 h à 14 h 30 au square Jacques Prévert, de 14 h 30 à 15 h au terminus du bus du Grand Val et de 15 h à 15 h 30 allée des Bleuets.

LES REPAS DE QUARTIERS

Depuis quelques années, la municipalité, en collaboration avec les délégués de quartiers, organise chaque printemps des repas au cours desquels les riverains peuvent se rencontrer, discuter avec les élus et passer un bon moment de convivialité. Le succès repose sur la simplicité de la formule, celle d'un repas participatif. La municipalité offre le verre de l'amitié et chacun apporte un met, cuisiné ou pas. Un barbecue est mis à la disposition de tous pour de bonnes grillades. Qu'ils se passent pour le déjeuner ou en soirée, ces repas se terminent bien souvent en musique ou avec des jeux. En raison d'un calendrier très chargé (élections, manifestations diverses) seules trois dates ont été retenues :

MALLEFRANCHES ET CENTRE VILLE : le dimanche 14 mai 2017 dans le parc du Centre culturel à partir de 12 h 30.

CÔTE DES GRÈS ET ENTRÉE NORD : le vendredi 16 juin, rue de la Liberté à partir de 19 h.

HAUTS-VALLONS ET ROUTE DE MESNIL-ESNARD : dimanche 25 juin 2017 à partir de 12 h 30 sur le terrain de jeu stabilisé des Hauts Vallons.

Si vous ne pouvez participer au repas de votre quartier, vous pouvez venir à une autre date. À vos recettes ! Les membres de la commission « citoyenneté » vous attendent nombreux !

VACANCES AUX CENTRES DE LOISIRS

Les centres de loisirs ont ouvert leurs portes du 13 au 24 février 2017.

Centre élémentaire : deux semaines bien remplies qualitativement et bien reposantes. Trente et un enfants ont été accueillis sur les deux semaines. Pour être au plus près de leurs attentes, deux groupes ont été constitués : un groupe pour les 6 à 9 ans et un autre groupe pour les 10 à 14 ans. Quatre animateurs, Withney, Johanna, Adèle, Alexia, constituaient l'encadrement, supervisés par Sandrine FLORE, directrice du Centre. Diverses activités ont été proposées : fabrication d'objets, théâtre de marionnettes, réalisation d'expériences, cuisine et son gâteau d'anniversaire, jeux de société, de groupes, jeux extérieurs dans le site du parc Lacoste ou à la salle des sports, parties de bowling.

Centre maternel : une session autour d'un thème, celui du cirque… Bozo le clown, marque-page clown, masques, olympiade du cirque,

diabolo, jonglage avec des balles fabriquées, théâtre du cirque, fresque chapiteau, le tout accompagné d'accords de guitare et piano. Pour conclure, un petit spectacle a été présenté aux familles. Avec une moyenne journalière de 22 enfants, c'est une trentaine d'enfants en tout qui ont participé aux activités proposées, encadrés par quatre animateurs Franck, Yanel, Helem, Paul et Wahiba, directrice du Centre.

Les deux centres se sont rendus au spectacle du cirque d'Arlette Gruss, au cinéma et à Loisirsland.

INSCRIPTIONS AUX CENTRES DE LOISIRS

Vacances d'été : les centres de loisirs maternel et primaire seront ouverts du lundi 10 au vendredi 28 juillet. Le centre primaire fonctionnera également du lundi 31 juillet au vendredi 25 août. Inscriptions en mairie les mercredis 17 et 31 mai, 7 et 14 juin, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Pour les inscriptions, il faut apporter : le carnet de santé, l'attestation d'assurance, la feuille d'imposition (revenus de 2015), le livret de famille, les bons vacances. Aucune inscription ne sera acceptée en dehors des dates prévues ci-dessus (prendre au minimum un contact téléphonique avant la fin de la période d'inscription).

Pour faciliter la préparation du séjour, notamment en terme d'encadrement, un forfait minimal de 4 jours par semaine est imposé.

Renseignements en mairie au 02 32 98 90 35.

FERMETURE DE LA CRÈCHE

Lundi 17 avril (Pâques)
Lundis 1er et 8 mai
Jeudi 25 et vendredi 26 mai (Ascension)
Lundi 5 juin (Pentecôte)
Vendredi 14 juillet
Vacances d'été : du vendredi 28 juillet au soir au lundi 28 août au matin.

RAMIPER

L'accueil des tout-petits avec les assistantes maternelles se fait dans la salle la Ronde du Centre culturel de la commune. Planning des permanences pour le trimestre à venir : lundi 3 et 10 avril, lundi 15 et 29 mai, lundi 12, jeudi 15 et lundi 26 juin, lundi 10 juillet. D'autres dates sont fixées dans les six autres communes du plateau Est (à voir avec l'animatrice).

La participation aux activités se fait uniquement sur inscription auprès de l'animatrice du RAM au moins une semaine avant la date souhaitée. Sur le site internet d'Amfreville, vous pouvez consulter le journal du RAM numéro 2.

Pour contacter Florence DELESTRE, animatrice du Relais assistantes maternelles itinérant du plateau Est de Rouen : Allée Jacques Offenbach 76520 Franqueville-Saint-Pierre

Permanences téléphoniques : 02 35 59 95 41, lundi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30.

Accueil sur rendez-vous : du lundi au samedi matin.

Mail : ram@plateau-est.fr

LES RYTHMES SCOLAIRES

RENOUVELLEMENT DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Rappelons-nous ! En 2014, une nouvelle réforme du temps scolaire a été imposée à toutes les communes par le ministère de l'Éducation nationale. La commission enfance a alors élaboré, après concertation avec tous les partenaires concernés, un Projet éducatif de territoire (PEDT) valable pour 3 ans.

Rentrée scolaire 2017 ! La commune doit proposer un nouveau PEDT qui prend en compte les remarques et bilans de tous les protagonistes (élus, Éducation nationale, parents d'élèves, enseignantes, intervenants et personnel municipal). L'objectif est toujours le même, mettre en place une semaine scolaire équilibrée, organisée sur 9 demi-journées, avec un allègement de la journée d'enseignement et instaurer un équilibre entre le temps scolaire, le temps périscolaire et extra scolaire. Et ne pas oublier le respect des rythmes d'apprentissage et de repos des enfants afin de contribuer à leur réussite !

Depuis trois ans, la municipalité a mis en place un projet de qualité, reconnu par tous, avec des activités accessibles à tous et gratuites, encadrées par Wahiba EL HEROUCHI en maternelle et Sandrine Flore en primaire, les coordinatrices, avec des intervenants compétents et les ATSEM.

Un questionnaire destiné aux familles, préparé et analysé par les parents élus, a donné un retour très positif :

- 96 % des réponses jugent la qualité des activités proposées très satisfaisante ou satisfaisante.
- 93 % des réponses jugent la répartition et la durée des activités proposées (45 minutes en maternelle et 1 h 30 en primaire) très satisfaisantes ou satisfaisantes.

Concernant la demi-journée de classe supplémentaire, mercredi ou samedi, le retour est beaucoup plus contrasté.

Tous ces paramètres sont pris en compte actuellement à l'occasion des temps de concertation avec tous les partenaires concernés pour parvenir rapidement à l'élaboration de ce nouveau PEDT.

UNE ÉCOLE DANS LA VIE ET DANS LA VILLE

ÉCHANGES AVEC LE BÉNIN

Depuis l'année dernière, les deux classes de CM1-CM2 de l'école Gérard Philipe participent à un échange avec une école située au Bénin. Cela a commencé par une rencontre avec une association de bénévoles souhaitant recycler des livres et d'anciens dictionnaires pour en faire profiter des élèves de ce pays. Depuis, le projet a beaucoup évolué, puisque les élèves ont entrepris une correspondance avec une école en particulier située à Koussogou. Des manuels scolaires obsolètes en France ont pu être acheminés là-bas ; les enfants ont même pris l'initiative de ramener des albums de jeunesse afin de les offrir.
À travers des reportages photos ramenés par les bénévoles ainsi que par un échange de courrier assez régulier, les enfants ont pu découvrir la vie des ces jeunes africains (leur lieu d'habitation, leur école, leur chemin pour s'y rendre…).
Ce projet, né il y a un peu plus d'un an a entraîné une vraie solidarité envers ces élèves d'Afrique, ce qui s'inscrit dans un objectif concret de citoyenneté.

SORTIE À LA PATINOIRE

Les élèves de la classe de CP/CE1 de Mme MALMAISON Sophie se sont rendus en février à la patinoire de l'île Lacroix de Rouen pour assister aux répétitions de la French Cup. Les élèves ont pu découvrir ainsi le patinage artistique synchronisé et voir évoluer diverses équipes internationales présentes pour ce championnat : vitesse, pirouettes, danse et enchaînements de figures à 16 partenaires, sur un thème musical. Tout simplement magnifique et exceptionnel ! À la fin de la représentation, un élève a dit : « Merci maîtresse, je n'avais jamais vu çà de ma vie ! ». Ces paroles sont la plus belle récompense que l'on puisse recevoir.

EXPOSITION « AMFREVILLE AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI »

Les classes de CE2 de Mme NEVEU et CE2-CM1 de Mme DELALANDE vont, cette année, à la découverte de leur ville. Jacques et Brigitte POT se sont joints au projet avec enthousiasme. Ils ont notamment fourni aux enfants des photographies anciennes de la ville pour qu'ils puissent en observer les évolutions par rapport à aujourd'hui.

Ainsi, guidés par des bénévoles du Musée du Patrimoine des écoles et du Comité d'action culturelle, les enfants ont pu se déplacer dans la ville et la découvrir telle qu'elle était autrefois. Monsieur le Maire, Luc VON LENNEP, ainsi que son premier adjoint, Hugo LANGLOIS, ont également accueilli les élèves à la mairie et ont répondu à leurs nombreuses questions sur l'organisation de la commune mais également sur le rôle d'un maire et de ses adjoints. Les enfants, très motivés par ce projet, réalisent actuellement une exposition grâce à tous les éléments qu'ils ont pu recueillir concernant leur ville. Ils la présenteront le **samedi 25 mars** au Centre culturel Simone Signoret, visite ouverte le matin aux autres classes de l'école, puis de 11 h 30 à 14 h 30 aux familles et tous ceux intéressés par le travail mené. N'hésitez pas à venir la découvrir !

ESCRIME

Comme chaque année, tous les CE2 ont découvert l'escrime grâce à l'intervention de Laurent DELBECQUE qui offre aux élèves l'opportunité de pratiquer la discipline avec le matériel adapté et ses règles spécifiques. Chacune des classes bénéficie de 7 interventions d'une heure, financées par la municipalité, réparties de janvier à mars. Les enfants apprécient tout particulièrement cette activité.

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

La classe de CE2-CM1 de Mme DELALANDE est allée à la rencontre de personnes âgées dans une résidence de Mesnil-Esnard pour présenter son répertoire de chants. À la suite de ce mini-concert très attendu, les enfants ont pu partager un moment convivial avec les personnes présentes. Un projet enrichissant, à reconduire sans hésitation !

CONTE MUSICAL

Les élèves de l'école ont préparé, pleins d'enthousiasme, avec leurs enseignantes, pleines d'énergie, un spectacle musical qui sera présenté le **mardi 30 mai** à 19 h 30 au Centre culturel (entrée gratuite). Sur des textes et musiques de Philippe TAILLEUX, ce travail a été réalisé en collaboration avec l'école de musique, Jérôme LEFÈBVRE, son directeur, et l'intervenant théâtre Laurent BEYER. Ce conte vous emmènera pour un voyage au milieu des planètes et des étoiles, dans un monde imaginaire plein de poésie.

INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les inscriptions à l'école élémentaire Gérard Philipe se feront à compter du 24 avril 2017, après prise de rendez-vous au 02 35 23 45 23. Se munir du livret de famille, du carnet de santé et de la fiche d'inscription remise en mairie.

ÉCOLE MATERNELLE

Les enfants nés en 2014 seront accueillis à l'école à la rentrée de septembre 2017. Vous pouvez dès maintenant passer en mairie pour la première étape de l'inscription. Les inscriptions à l'école auront lieu à partir du lundi 24 avril. Merci de téléphoner de préférence sur le temps du midi au 02 35 23 77 20 pour prendre rendez-vous. Les enfants nés en 2015 seront placés sur une liste d'attente. Les élèves de toute petite section, ayant besoin d'une attention encore plus particulière, ne seront accueillis que si un nombre d'élèves par classe raisonnable le permet.

AGENDA CULTUREL : RENDEZ-VOUS JUSQU'À L'ÉTÉ

25 MARS
Festival SPRING, Entre nous
Centre culturel à 20 h, entrée gratuite (voir encadré)

31 MARS AU 2 AVRIL
Journées d'Autrefois, Années 60
(programme détaillé en pages suivantes)

13 MAI
Scène ouverte, Théâtre, cirque, danse, chant, musique
Centre culturel à 20 h, entrée gratuite (voir encadré)

30 MAI
Conte musical, Cosmic Puzzle de P. Tailleux – École primaire
Centre culturel à 19 h 30, entrée gratuite

9 JUIN
Concert de fin d'année de l'École de musique
Centre culturel à 20 h, entrée gratuite

14 JUIN
Spectacle de l'Atelier de théâtre enfants/ados
Centre culturel à 19 h, entrée gratuite

17 JUIN
Musiques en fête
Groupes Yallinn et Loscar COMBO
Square Jacques Prévert à partir de 20 h, accès gratuit (voir encadré)

24 JUIN
Gala de danse de l'École municipale
Centre culturel à 20 h, entrée gratuite

30 JUIN ET 1ER JUILLET
Spectacle de théâtre
par la Compagnie Mi-voix, Mi-scène
Centre culturel à 20 h 30, entrée 5 €

1ER ET 2 JUILLET
Festival Tous au Quai
Quai Lescure, accès gratuit

FESTIVAL SPRING ENTRE NOUS

Compagnie Carré Curieux (Duo sur mât mouvant)

Dans le cadre de SPRING, festival des nouvelles formes de cirque en Normandie, sur une petite piste circulaire deux hommes se toisent. Ils se lancent dans un jeu de question-réponse chorégraphique dont ils sont les seuls à connaître les règles. C'est alors qu'un troisième protagoniste entre dans la danse : un mât, qui, malgré ses 4 mètres de haut, gît inerte au sol. Le mât ne trouvera sa verticalité que dans l'équilibre des corps, il faudra être ensemble pour dompter l'instable perche ! Elle devient alors compagnon de jeu, offrant aux deux acrobates un monde nouveau à explorer. Créateurs et interprètes : Gert De Cooman et Kenzo Tokuoka. Les spectacles de Spring sont soutenus par la Métropole-Rouen-Normandie

Samedi 25 mars à 20 h – Centre culturel, à partir de 6 ans – Entrée gratuite

SCÈNE OUVERTE

La compagnie de théâtre amfrevillaise, **« Mi-voix mi-scène »**, organise sa première scène ouverte. Des artistes amateurs ou professionnels, en théâtre, cirque, danse, chant, musique… vont venir présenter leurs créations et se succéder sur la scène toutes les dix minutes. Une chance pour le public de découvrir des talents locaux dans différentes disciplines et de passer un bon moment de partage riche en émotions.
Les inscriptions pour les artistes sont possibles jusqu'au 30 mars : 06 62 81 90 61.

Samedi 13 mai à 20 h – Centre culturel – Entrée gratuite

MUSIQUES EN FÊTE

Pour fêter en musique le solstice d'été, le Comité d'action culturelle et le Comité des fêtes accueilleront comme à l'habitude deux groupes :

LOSCAR COMBO

Un trio, constitué de Charles Ducroux au chant et à la guitare, Pascal Lob Hernandez à la contrebasse et Frédéric Foucard à la batterie. Si vous aimez le rock, le blues, il ne faut pas les rater. Charles interprète le répertoire de Johnny Cash comme personne ; mais pas seulement, car il reprend également des chansons d'Alain Bashung.

YALLINN

Groupe formé en 2011 dans les cendres d'un projet trip-hop, YALLINN a peu à peu changé de peau pour approcher un son proche de la pop électro. Originaires de Rouen, ces passionnés d'ambiances hybrides dessinent un univers à la lisière du numérique et de l'organique. Une sorte de pop aquatique, croisement de new-wave revisitée à la sauce contemporaine. Une douce bulle phonique à l'écart du temps qui passe...

Samedi 17 juin à partir de 20 h – Square Jacques Prévert – Accès libre et petite restauration sur place.

RETOUR SUR…

Café-débat sur le respect de la vie sauvage

Exposition « Dans l'intimité des chevreuils» de G. Delorme

Concert Rock in Amfreville avec Fra et H comme Arnoh

Salon des fèves et toutes collections

LA VIE DU MUSÉE

Participation au projet des classes de CE2/CM1 de l'école Gérard Philipe

Deux professeures des écoles ont sollicité les bénévoles du musée pour les accompagner dans leur projet : « Découvrir la ville d'Amfreville, son organisation et son histoire ». Deux premières sorties ont eu lieu en décembre afin de se repérer dans l'espace et identifier les paysages. Puis, le 10 janvier et le 7 février, six bénévoles du musée renforcés par trois personnes du Comité d'action culturelle ont fait visiter la commune à plusieurs groupes d'enfants munis de photos d'Amfreville autrefois. Le but étant de comparer avec Amfreville aujourd'hui et de comprendre l'évolution.

Cet intéressant projet proposé par Ophélie DELALANDE et Ismérie NEVEU a trouvé son aboutissement dans une exposition réalisée par les enfants des deux classes. C'est avec grand plaisir que les responsables du musée les ont accompagnés.

Visites du musée

Ce trimestre, une classe de CP de Rouen et l'association AVF de Mesnil-Esnard ont rejoint le musée pour une séance d'écriture pour les petits et une épreuve de dictée de CEP pour les adultes. De nombreuses demandes de visites arrivent encore pour les mois à venir.

Un écrivain au musée

Grande affluence au musée ce samedi 4 février pour rencontrer Daniel LANGEVIN (voir photo) auteur amfrevillais de « Comme un soupçon de nostalgie ». Pour les gens intéressés, sachez qu'il ne reste que deux exemplaires disponibles de son livre (en vente au musée) qui peut également être emprunté à la bibliothèque municipale.

Journées d'Autrefois : années 60

Le musée participera à cet événement avec exposition de matériels scolaires, manuels, mobilier, état des écoles, personnel enseignant et photos de classes. Sont recherchées particulièrement des photos de l'année scolaire 1967/68 qui manquent toujours. Merci d'appeler au 02 35 80 03 24.

Ouverture exceptionnelle

Le musée sera ouvert les dimanches 23 avril et 7 mai, jours d'élections présidentielles. Les horaires seront affichés dans les bureaux de vote.

À LA DÉCOUVERTE D'UN POÈTE AMFREVILLAIS

Alors qu'il suivait des études scientifiques, c'est en se plongeant un jour dans un recueil d'Arthur RIMBAUD qu'Alexandre LENORMAND, jeune Amfrevillais de 22 ans, s'est découvert une passion pour la poésie et pour l'écriture. Son recueil, intitulé « Les poèmes juvéniles », paru récemment aux éditions du Panthéon, « transcrit les craintes, les préoccupations, les déceptions et les espérances d'un garçon au sortir de l'adolescence. » Ses sentiments exacerbés font exploser une palette inouïe d'émotions.
À découvrir absolument !
Mais son talent d'écriture, de jeux avec les mots, ne s'arrête pas là puisque Alexandre a décidé d'y consacrer dorénavant tout son temps. Il participe régulièrement à l'atelier parisien de Claude LEMESLE pour écrire des textes de chansons, il a en projet aussi la réalisation d'un roman et d'un nouveau recueil de poésies !
Son ouvrage peut être consulté à la bibliothèque municipale.
Il est aussi mis en vente à la FNAC, à l'Armitière, sur Amazon et sur d'autres plateformes internet au prix de 12,90 €.

JOURNÉES D'AUTREFOIS – ANNÉES 60

Du vendredi 31 mars au dimanche 2 avril
Centre culturel et parvis

VOUS AVEZ DIT « JA » ?

Faut-il rappeler le concept des Journées d'Autrefois ? Elles font revivre, le temps d'un week-end, une période marquante de notre histoire. Une occasion de se divertir et de se cultiver en famille.

Années 60 - Dix ans qui ont changé le monde

La municipalité a choisi de consacrer les JA 2017 aux Années 60 : une période riche à tous les égards, la décennie de toutes les folies où tout semblait possible.

Cette période a été marquée par la conquête de l'espace, des grands projets industriels (Concorde, paquebot France, Orly), la recherche (puissance nucléaire, greffe du cœur), une création artistique intense (nouvelle vague, groupes et festivals de musique), l'arrivée de la télévision en couleur, une évolution des mœurs et de la condition féminine (contraception, électroménager, mode…) et des revendications sociales et culturelles (mai 68), pour ne citer que ces quelques exemples.

Un événement fédérateur

Afin de vous faire revivre cette décennie folle avec plus de moyens, le Comité des fêtes et le Comité d'action culturelle se sont joints à la municipalité pour présenter un ensemble d'activités et d'événements de qualité qui s'étaleront du vendredi 31 mars au dimanche 2 avril.

Des activités pour tous

Venez en famille vous amuser, vous divertir et explorer l'univers des années 60, avec des expositions, des animations diverses, une soirée musicale, un atelier et des jeux pour les enfants et un défilé de voitures de l'époque. Vous pourrez y découvrir notamment une exposition de 100 m² avec des objets, des affiches, des magazines de l'époque, ainsi qu'une exposition locale sur Amfreville réalisée par des bénévoles et des photos de classes de toute la décennie, plusieurs objets scolaires. Les élus de l'époque seront aussi présentés, l'urbanisme, les constructions, les entreprises, les échanges avec l'Allemagne de l'Est, la batellerie, les commerces…

Un atelier pour les futurs astronautes

Les 7 à 12 ans pourront s'inscrire à un atelier micro-fusées gratuit où ils réaliseront chacun une fusée en carton et balsa, avec un vrai propulseur à poudre qui les emmène jusqu'à une hauteur de 50 m. Les fusées seront ensuite tirées dans le parc du Centre culturel en présence des parents.

Du spectacle aussi

Une projection cinéma, une soirée musicale et des animations de théâtre, musique, danse et chant sont également au programme.

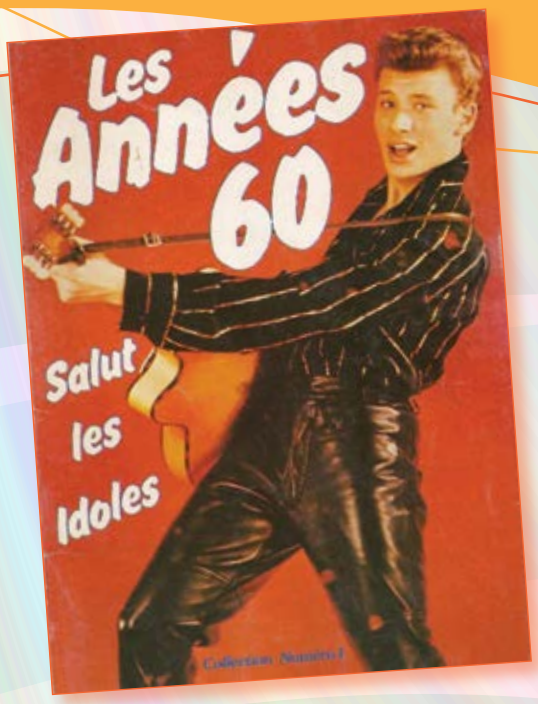

LES ANNÉES 60 ? ÇA VOUS TENTE !

Dans le cadre des manifestations organisées pour les Journées d'Autrefois, un mur d'expression va être mis à la disposition de tous dans le centre d'activités culturelles. Vous pourrez y déposer une photo (copie), un texte ou les deux concernant un souvenir de ces années qui vous a particulièrement marqué.
Vous pouvez contacter Christine au 06 16 12 36 83 dès à présent pour confier vos souvenirs ou venir les déposer directement au Centre culturel Simone Signoret dès le vendredi 30 mars au soir et le week-end des 1er et 2 avril prochain.
Alors à vos souvenirs !

Journées d'Autrefois années 60 - du 31 mars au 2 avril

Des expositions
samedi 1er et dimanche 2 avril de 10h à 18h

> "Ambiance sixties"
100 m2 d'exposition sur l'actualité et la culture pendant les 60's

> "Amfreville dans les années 60"
Découvrez votre ville et la vie locale durant les années 60

> "La décennie de tous les possibles"
Vidéo retraçant les défis qui ont changé le monde à cette époque

> "Comme à la maison"
Reconstitution de deux pièces d'intérieur typiques des 60's

Des animations
du vendredi 31 mars au dimanche 2 avril

> Soirée cinéma - Vendredi à 20h30
Projection du film Alexandre le Bienheureux (1968)
Comédie d'Yves Robert avec P. Noiret, J. Carmet, M. Jobert

> Défilé de véhicules d'époque avec show sur le parvis du CAC
Dimanche départ à 9h à la salle de sport Robert Talbot
Rues François Mitterrand et de Mesnil Esnard

> Atelier fusées - Samedi de 14h à 18h
Les enfants de 7 à 12 ans réalisent chacun leur fusée puis les tirent dans le parc (sur inscription)

> Soirée musique - Samedi de 20h30 à 2h
Spectacle musical avec l'ensemble Tenue de soirée
Formule cabaret , entrée 5€

> Animation théâtrale, musicale, chant choral et danse
Dimanche tout l'après-midi de 14h à 18h
par les structures culturelles municipales

> Jeux divers - Dimanche de 14h à 18h
Jeux en bois animés par Ludens et parcours de billes sur le parvis du centre culturel

Programme

MANIFESTATIONS DIVERSES

La cérémonie des voeux du Maire et du Conseil municipal

Le festival des enfants costumés a réuni une centaine d'enfants au Centre culturel.

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes organise une chasse aux œufs le dimanche de Pâques au square Jacques Prévert. Inscription sur place à 10 h.
En collaboration avec la municipalité, le spectacle choral de la Fête des Mères aura lieu le samedi 20 mai 2017 à 10 h 30 au Centre culturel Simone Signoret.

ÉCHO DES QUAIS

Quatre chevalets métalliques ont été positionnés récemment le long du véloroute qui relie, en bord de Seine, Belbeuf à Rouen. Tel un tableau impressionniste, vous pouvez découvrir ainsi, au travers ces cadres vides, des vues intéressantes sur le fleuve, les îles ou la ville de Rouen. Pourquoi ne pas s'y arrêter également le temps d'un selfie qui ne manquera pas d'originalité !

AMICALE DES ANCIENS TRAVAILLEURS

Passage de relais

Adhérente de l'Amicale des anciens travailleurs depuis 2003, Danielle VITIS a décidé d'en assurer la présidence en décembre 2005 (à l'essai pour un an !) alors que l'association menaçait d'être mise en sommeil. Son élection bienvenue a permis de donner un souffle nouveau à l'association, riche de ses 150 adhérents.
Avec l'aide du bureau qu'elle a constitué, elle a mis en place de très nombreuses activités nouvelles : le repas annuel, les récrés du mardi (danse, jeux de cartes, pétanque…), des randonnées, des sorties culturelles, récréatives ou éducatives, des soirées harengs ou barbecue, des rencontres avec les petits de la crèche ou de l'école maternelle, des voyages, des sorties accompagnées et des cadeaux de Noël pour les aînés de plus de 80 ans, des cours de gymnastique douce
Après douze années consacrées pleinement à l'animation de l'Amicale, Danielle VITIS a décidé

de prendre du recul pour se consacrer davantage à sa vie familiale.
Une page se tourne donc ! Une autre s'ouvre avec l'élection d'un nouveau président en la personne de Gilbert VITIS qui pourra compter sur les bénévoles dynamiques de l'association pour continuer le formidable travail accompli par sa belle-soeur.

LE CLRA A FÊTÉ LES ROIS

Comme chaque année, le Club de loisirs des retraités amfrevillais (CLRA) a fêté les rois en présence de M. et Mme BRICHET qui représentaient Monsieur le Maire.
L'après-midi récréative s'est terminée par une tombola avec un grand nombre de gagnants.
Les prochains rendez-vous : concours de dominos, repas du 23 avril, et voyage du 9 juin.

FOYER AMBROISE CROIZAT

Lors de l'après-midi récréative du 9 février, de nombreux adhérents ont attendu patiemment les crêpes réalisées par Catherine et Jacky.

L'ASMA FOOTBALL EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

La saison 2016-2017 est repartie depuis le début du mois de septembre pour les enfants de la section football d'Amfreville-la-Mivoie. Les entraînements ont lieu tous les mercredis pour les plus jeunes et les mardis et les jeudis pour les plus grands. Les séances sont dirigées par Laurent DEVILLERS pour la catégorie U13 et par Clément HOYE et Romain ZAMMIT pour les catégories U7, U9 et U11.

Pour la première partie de saison, le club compte 7 enfants en catégorie U6-U7, 12 enfants en catégorie U8-U9, 11 enfants en catégorie U10-U11 et 12 enfants pour la catégorie U12-U13. Grâce à l'excellent travail des éducateurs depuis 4 ans maintenant, l'effectif jeune ne cesse d'augmenter et l'école de foot continue de se développer avec pour la première fois depuis un certain nombre d'année à Amfreville, une équipe U13 qui évolue en 3e division. Cette équipe évolue avec un nouvel équipement sponsorisé par le magasin Renov Pro Habitat à Amfreville-la-Mivoie.

Pour la troisième année consécutive, l'ASMA Football organisait son loto le samedi 4 février 2017 au Centre d'activités culturelles Simone Signoret. Encore une belle édition puisque près de 300 personnes étaient présentes pour jouer les 21 parties proposées par le club. Le club remercie grandement l'ensemble de ses partenaires dont Rénov Pro Habitat à Amfreville, le restaurant le Navy à Rouen mais également les commerçants de la ville (la Boulangerie M. et Mme GOUGELIN, la Pharmacie Mme FOSSE, l'institut Belle O Naturel, le garage de la mairie, le bar tabac le Relais fleuri, le magasin Biocoop), qui ont offert des lots pour l'événement. Un grand merci également à la mairie d'Amfreville-la-Mivoie pour le prêt de la salle et le Comité des fêtes pour le prêt du matériel ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de ce loto.

L'ASMA Foot vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Entraînements Enfants : tous les mercredis de 14 h à 15 h pour les U6-U7 et U8-U9 et de 15 h 30 à 17 h pour les U10-U11 et également les mardis et jeudis de 18 h à 19 h 30 pour les U12-U13 accompagnés des U10-U11 les jeudis. **Les enfants non licenciés qui souhaitent s'initier à la pratique du football sont les bienvenus tous les mardis, mercredis et jeudis au stade d'Amfreville.**

Entraînements Adultes : tous les mardis et jeudis de 19 h à 21 h au stade Robert Talbot.

Pour tous renseignements concernant les adultes et les enfants, vous pouvez contacter : Clément HOYE au 06 85 22 73 47.

VOLANTS DE LA MIVOIE

En janvier, un tournoi, organisé sur un week-end par Les Volants de la Mivoie avec une centaine d'inscrits, des doubles Homme, Mixte et Dame, a vu un poussin du club obtenir la première place en simple lors d'un beau match très disputé ! Succès moins réjouissant pour les deux équipes adultes qui disputent des rencontres interclub cette saison…

Dans sa démarche sport/handicap, le club aujourd'hui labellisé, dispose actuellement d'un fauteuil prêté par le Centre régional Jeunesse et Sport d'Yerville pour l'accueil de plusieurs jeunes le lundi après-midi. Il organise deux animations les 30 mars et 27 avril avec des enfants en situation de handicap avec l'association de sport adapté ASLES. Les inscriptions à ces animations sont possibles auprès du président Guillaume PRIETO.

Pour les cours, séances d'entraînement et de jeu libre enfant et adulte, les inscriptions sont possibles tout au long de l'année avec trois séances d'essai couvertes par la FFBad et des tarifs étudiés au prorata : n'hésitez pas, il y a presque une séance chaque jour de la semaine et le club fonctionne toute l'année !

Contact : 06.73.41.29.88 ; lesvolantsdelamivoie@gmail.com; facebook Les Volants de la Mivoie

DAUPHINS DE LA MIVOIE

Malgré le grand froid, plus de 50 personnes étaient présentes à la traditionnelle galette des rois organisée par la section des Dauphins de la Mivoie dans un local mis à disposition gracieusement, comme chaque année, par la responsable de la piscine. Tout s'est déroulé dans une bonne ambiance, en attendant les baptêmes de plongée courant mars.

VIVEMENT LUNDI PROCHAIN !

C'est la phrase que tous les adeptes de la gym douce, adaptée pour les personnes du troisième âge, prononcent lorsqu'ils quittent la salle Tango après la séance qui leur apporte plus d'équilibre et plus de souplesse pour la semaine. Il faut dire que les cours, dispensés par Camille, jeune et charmante monitrice qui a succédé à Benjamin depuis le début de cette année, se passent dans la bonne humeur, le respect et la convivialité les plus totales.

Si vous êtes intéressé(e)s par cette discipline soft, n'hésitez pas à vous rendre, dès lundi prochain, à 10 h 30, à la salle Tango (derrière la Poste).

Chanteurs des années Yéyé

Mots fléchés proposés par Gérard Brichet

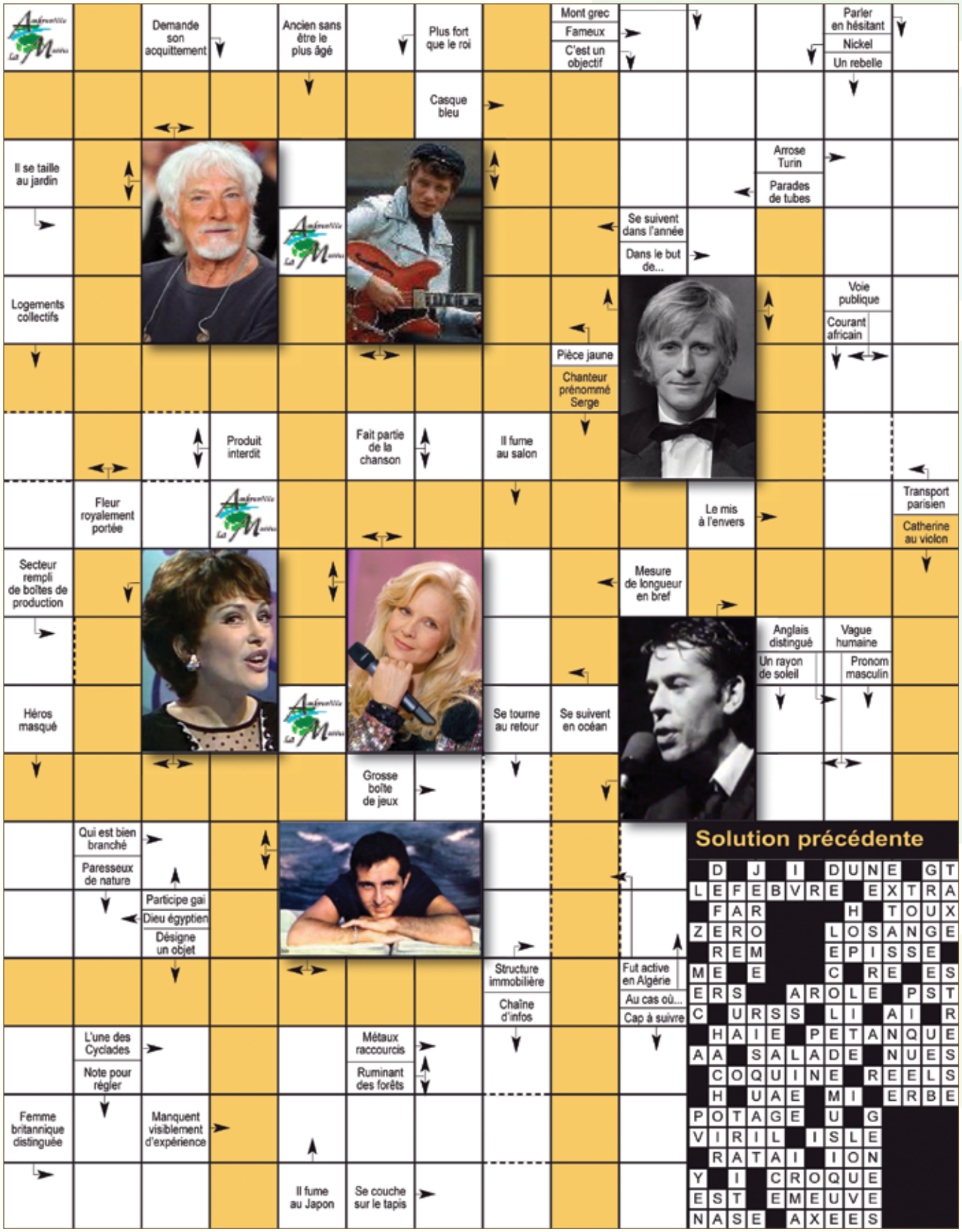

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Ordures ménagères : tous les vendredis. • **Déchets recyclables :** les vendredis 7 et 21 avril, 5 et 19 mai, 2, 16 et 30 juin. • **Déchets verts :** tous les mardis sauf le mercredi 18 avril, les mercredis 3 et 10 mai, le mercredi 7 juin en raison des jours fériés. • **Collecte de l'amiante :** ce nouveau service a été récemment mis en place par la Métropole (voir encadré).

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le rendez-vous est fixé à 11 h 15 au cimetière de la commune où une gerbe sera déposée par la municipalité devant le Monument aux morts. Un vin d'honneur sera servi ensuite au centre d'activités culturelles.

LES BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté municipal sur les nuisances sonores précise • Article 8 : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, raboteuses, scies mécaniques… ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h ; le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

www.amfreville-la-mivoie.fr

Le site internet de la commune « www.amfreville-la-mivoie.fr » de plus en plus visité (près de 30 000 visites en 2016) est devenu un outil essentiel de la communication municipale en complément du bulletin trimestriel. Il permet de suivre l'actualité communale au jour le jour (informations pratiques, annonces et comptes-rendus d'événements, présentation des projets…). N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour vous tenir informé de la vie amfrevillaise.

À PROPOS DES PROCHAINES ÉLECTIONS

VOTE PAR PROCURATION

Un électeur absent (désigné ci-après par « le mandant ») le jour de l'élection, quel que soit le motif de son absence (la nature de l'empêchement doit être précisée mais aucune pièce justifiant l'absence n'est à fournir), peut se faire représenter par un électeur (désigné ci-après par « le mandataire ») inscrit dans la même commune que lui (pas nécessairement le même bureau de vote). Le mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration. Le mandant doit se rendre au commissariat de police ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail. Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. Cette demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité. Le mandant doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes. Il doit présenter une pièce d'identité et remplir un formulaire Cerfa n° 14952*01. Le mandant peut remplir en ligne et imprimer le formulaire Cerfa n° 14952*01 qu'il présentera au guichet. Il peut aussi utiliser le formulaire cartonné disponible sur place : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible. En théorie, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps. La procuration peut être établie pour le 1er tour, le 2e tour ou les deux tours. Le mandataire ne reçoit aucun document. C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place. Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES Le premier tour est fixé au dimanche 23 avril 2017, tandis que le second tour aura lieu le dimanche 7 mai 2017.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES Le premier tour est fixé au dimanche 11 juin 2017, tandis que le second tour aura lieu le dimanche 18 juin 2017.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1er mars 2017, pour faire ou renouveler sa carte d'identité, il faut désormais s'adresser à une commune équipée d'un dispositif de recueil des empreintes digitales, qui est commun au passeport biométrique, et non plus à la mairie de son domicile. Voici la liste des mairies les plus proches où vous pouvez effectuer cette démarche : Barentin, Bois-Guillaume, Canteleu, Clères, Déville-lès-Rouen, Grand Couronne, Grand-Quevilly, Maromme, Mont-Saint-Aignan, Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen.

Rappelons que la durée de validité de la carte d'identité est passée de 10 à 15 ans. Elle est prolongée automatiquement et reste valable 5 années supplémentaires si vous étiez majeur au moment de sa délivrance et si la carte était encore valide le 1er janvier 2014. Avant d'effectuer un voyage à l'étranger, il est conseillé de se renseigner pour savoir si le pays de destination accepte que la date inscrite sur votre carte ne corresponde pas à sa date réelle d'expiration. À noter que dans certains pays, le passeport est obligatoire.

ÉVACUATION DE L'AMIANTE

« Abandonner, déposer ou faire déposer des déchets dans les conditions contraires à la législation en vigueur est passible de 2 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende » (article L 541-46 du code de l'Environnement.)

Les particuliers peuvent désormais déposer l'amiante lié dans un site spécifique : le Centre technique des collectes de la Métropole situé Chemin du Gord à Petit-Quevilly.

Trois étapes préparatoires :

- Contacter le **0800 021 021** pour signaler que vous avez de l'amiante à évacuer.
- Attendre que la Métropole vous contacte pour convenir d'un rendez-vous, sur le lieu où se trouvent les déchets d'amiante.
- Sur place, l'agent de la Métropole :
  - évalue la quantité de déchets d'amiante lié,
  - vous fournit les big-bags* nécessaires,
  - vous fixe un rendez-vous pour porter les big-bags dans un site identifié,
  - vous explique les consignes d'emballage, de transport et de dépôt.

**Les big-bags fournis par la Métropole sont les seuls acceptés et sont remis à titre payant.*

Attention ! Pendant le dépôt d'amiante, le site est fermé à tout visiteur sans rendez-vous. Aucun autre déchet n'est accepté lors du dépôt d'amiante. Aucune aide n'est apportée par le gardien lors du déchargement.

Les déchets d'amiante acceptés par la Métropole : plaques (planes ou ondulées), tuiles, ardoises et panneaux de toiture, plaques décoratives de façade, gaines de ventilation, tuyaux et canalisations d'eau, appuis de fenêtre, éléments composites assemblés par collage, bacs de culture, éléments de jardin, faux plafonds, dalles de sol, cloisons intérieures, plaques d'isolation.

Ne sont pas acceptés : Les flocages, les calorifugeages, la bourre d'amiante en vrac, les cartons d'amiante, les tresses bourrelets et textiles en amiante, les feutres d'amiante.

1er & 2 avril

Amfreville la Mivoie

Cinéma Expos Musique Théâtre Danse Jeux

Journées d'Autrefois Années 60

Amfreville la Mivoie

Centre Culturel Simone Signoret

2, rue Pierre Mendès France - Amfreville la Mivoie

***Entrée libre** (à l'exception du spectacle Années 60)*

Vendredi 31mars à 20h30 et samedi 1er et dimanche 2 avril de 10h à 18h

Renseignements au 02 35 23 65 36

centreculturelsignoretamfrevillelamivoie

Rédaction : Mairie d'Amfreville-la-Mivoie / Commission « Communication » - 02 32 98 90 35 • Mise en pages : Expression visuelle - 06 04 18 27 54 • Impression : Sodimpal Impressions - 02 35 05 95 59.